



Toulouse, mardi 28 novembre 2017

### **MOTION CAP B DEPOSEE PAR LE SYNDICAT FO CD31**

Monsieur le Président, le syndicat Force Ouvrière vous demande encore une fois de bien vouloir nommer tous les agents lauréats d'examens professionnels et de concours sans tenir compte des quotas et des ratios, carcans datant d'une autre époque que nous vous demandons de revoir .

- Le syndicat FO CD31 vous demande de nommer tous les agents promus lors de la CAP 2016 et restés sur liste d'aptitude, au prétexte de postes non évolutifs.
- Une fois de plus, la situation des agents du CD31 mis à disposition au SMEA/réseau 31 pose question : le *décalage persistant* entre DRH (CD31 et SMEA/réseau 31) provoque une véritable discrimination lors des entretiens professionnels.

Evelyne Suanez-Guay  
Elue Titulaire CAP B

Jean-Pierre Pouylhes  
Elu Suppléant CAP B